

# Compte rendu du Conseil de Quartier “La Noue Jean Lolive” du 30 avril 2024

Lieu de la réunion : Centre de quartier Guy Toffoletti  
Début de la réunion : 19h00

Les points suivants ont été discuté,

## 1 - Présentation par l'AMAP Populaire de Bagnolet

*Association invitée au CQ pour se présenter.*

Existe depuis 3 ans, à Verdragon et maintenant à "On sème tous" (rue Hoche).

Légumes bio ; Un mardi sur deux ; Petit panier 12€ , Grand panier 18€.

Pour s'inscrire ou faire un panier d'essai envoyer un email à [amapopbagnolet@gmail.com](mailto:amapopbagnolet@gmail.com)

## 2 - Point NPNRU 2

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-en-cours/npnru-2>

Aucune annonce concrète concernant des avancées.

Les gaines pour passer la vidéosurveillance sont inscrites dans la commande publique.

Le permis de construire devrait être déposé début 2025.

Le début des travaux a été annoncé pour le second semestre 2025.

29 mai 2024 : Permanence NPNRU2 (avec Élodie Hazard, Est-Ensemble)

22 juin 2024 : Présentation de l'avant-projet durant la Fête de la Noue.

## 3 - Point NPNRU 1 Malfaçon

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-en-cours/npnru-1-malfacons>

### **Infiltration d'eau dans l'escalier sud-est**

Une zone de l'escalier a été démontée et des barrières travaux sont présentes depuis quelques semaines.

### **Écoulement d'eau dans le hall du B5 et infiltration sur ses fondations**

Suite à défaut de conception de la nouvelle dalle, de grandes quantités d'eau inondent le

hall Une société d'expertise est en train de réaliser des tests d'écoulement d'eau, pour comprendre le fonctionnement des infiltrations dans l'escalier et en dessous.

du B5 qui est légèrement en contrebas de la nouvelle dalle.

Une réunion a eu lieu entre le CS du B5, Eurovia (prestataire voirie de la ville) et les services de la ville : Eurovia intervient la semaine du 15 mai 2024 sur les caniveaux pour les améliorer et solutionner le problème. A suivre ...

### **Infiltration d'eau sur le B7**

Des habitants interpellent sur des infiltrations au niveau du B7.

La mairie propose d'organiser une balade urbaine vers fin juin : une date est prise pour le mardi 02 juillet 2024 à 18h.

## **4 - Nuisances de la Dark Kitchen**

Des habitants relancent la mairie sur les multiples nuisances générées par la Dark kitchen. Nuisances diverses, ventilations sauvages dans le patio public, trous illégaux dans les parkings pour évacuations des fluides ...

La mairie annonce que les Dark Kitchen seront interdites dans le prochain PLUi.

## **5 - Point Locaux encombrants**

<https://www.lanoubagnolet.fr/sujets-en-cours/encombrants>

Intenses échanges et discussions entre les 6 copropriétés et la mairie sur 2023T4 et 2024T1 pour aboutir à la solution suivante : trois locaux encombrants, aux trois accès de la dalle

1. Le local encombrant déjà installé, au Sud-Est de la dalle, sera utilisé uniquement par les copros B4 et B5. La convention est OK pour eux. Seule une des 2 copros va signer avec la ville (plus simple pour question d'assurance). Convention en cours et prochainement finalisée.
2. Le 2<sup>ème</sup> local, au Nord-Est de la dalle, sera financé et installé dans le cadre du NPNRU. Il sera utilisé pour B1 et B3. Il sera installé rue de la Noue au bout de la promenade plantée.
3. Le 3<sup>ème</sup> local, sera installé (et financé) par les copros elles-mêmes et utilisé par le B7 et B2. Une parcelle pour installer ce local sera prévue par la ville. Il sera installé à l'angle Nord-Ouest de la dalle, rue Charles Delescluze.

Pour coordonner cela :

- Une Convention "6 copro + Mairie" sera signée
- Deux *Décision du Maire* seront publiées au niveau de la ville
- Des conventions "B4 & Mairie" et "B3 & Mairie" seront signées pour les mise à disposition des deux locaux

- Des conventions “B4 & B5”, “B2 & B7” et “B1 & B3” seront signées pour coordonner les binômes de copro entre-elles sur leurs locaux encombrants

Tous ces documents seront publiés sur le <https://www.ville-bagnolet.fr/> et sur <https://www.lanouebagnolet.fr/>.

## 6 - Autres Dépôts-Sauvage hors dalle

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-en-cours/proprete-generale>

Derrière le B1 : sans-abris, blocage de l'accès chaufferie, besoin de vidéo-surveillance.

La direction de la Propreté Urbaine a fait une tentative de nettoyage le 04 avril 2024. L'opération n'a pu se dérouler pour les motifs suivants :

- Elagage d'arbre puisque le bras de la grue ne peut pas se lever;
- Stationnement gênant demande d'enlèvement des véhicules;

La direction de la Propreté Urbaine va reprogrammer une nouvelle date d'intervention.

Les habitants interpellent la ville sur la propreté générale de la dalle et de ses alentours et sur les dépôts sauvages.

La ville rappelle qu'elle a une application mobile pour déclarer et centraliser les dépôts sauvages et problèmes de propreté. Cette application est plébiscitée dans les autres quartiers Les Coutures, ...

voir <https://www.ville-bagnolet.fr/index.php/lire-actualite/items/mon-bagnolet-lappli-3290.html>

Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.arpege.mcity.bajoservices>

iPhone : <https://apps.apple.com/fr/app/mon-bagnolet/id6463722497>

Une réflexion approfondie sur les flux de conteneurs d'OM va être engagée très prochainement. Pour le NPNRU2, les flux de déchets sont une priorité.

## 7 - Point Potagers-Sauvages

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-en-cours/potagers-sauvages>

Comme annoncé par la Mairie, les services de la ville ont bien repris la main sur les potagers sauvages et les jardinières.

Concernant les jardinières : Le nettoyage des jardinières a été fait lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 avril. Les plantations ont été faites jeudi 25 avril. L'entreprise IDVERDE est revenue pour reprendre les plantations (Phase 1 ANRU).

→ La ville constate le vol de plantation 2 jours après l'intervention de la direction nature en ville.

Concernant le patio (jardin partagé) : Un travail est en cours avec l'association des Compagnons Bâisseurs pour réaménager le jardin en attendant les travaux du NPNRU. Cette association ira au contact des usagers courant juin et sera présentée le 22 juin lors de la fête de quartier afin de recenser les souhaits des habitants.

→ Les habitants peuvent d'ores et déjà envoyer leurs idées au conseil citoyen qui s'occupera de les transférer à la ville.

## **8 - Point Local Vélo B5-B7**

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-en-cours/local-velo-b5-b7>

Pas d'avancée.

## **9 - Point Ascenseur sud-est**

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-en-cours/ascenseur-sud-est>

Souvent en panne, et durant plusieurs jours.

La ville :

Rappelle que l'ascenseur est souvent en panne pour cause de mésusage et de vandalisme. Le prestataire de la ville intervient régulièrement sur cet ascenseur.

Les habitants :

Les vélos / scoots, ne passent jamais dans l'ascenseur, ils utilisent la rampe juste à côté. Il s'agit d'un problème de nettoyage, les capteurs sont souvent encrassés, des papiers se mettent dans les rails et l'ascenseur se met en sécurité. Problème de ménage.

Sans vidéosurveillance, impossible de savoir si ce sont des incivilités.

## **10 - Point Retrait des GBA**

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-pass%C3%A9s-et-r%C3%A9solus/gba>

Comme annoncé par la Mairie, les GBA ont bien été retirés.

## **11 - Point Tags**

<https://www.lanouebagnolet.fr/sujets-pass%C3%A9s-et-r%C3%A9solus/tags>

Le service "stop tag" a été appelé à plusieurs reprises est intervenu dans des délais raisonnables.

## 12 - Parkings

La mairie est propriétaire de dizaines de places de parking (au -3) et est interpellée sur sa dette de charges impayée pour plus de 20 000 €. Les membres de l'équipe municipale présents ce soir ne sont pas au courant de la situation et promettent de se pencher rapidement sur ce qui semble être un loupé/malentendu, il est promis de résoudre rapidement cet impayé.

De plus, une réunion "parking" va être programmée à la mairie pour discuter NPNRU2.

## 13 - La Recyclerie

La mairie :

La recyclerie va être fermée car elle n'est pas aux normes.

Une porte-parole de la Recyclerie :

Annonce que trois salariés seront licenciés par cette fermeture et que La Recyclerie est prête à contribuer pour moitié (25K€) aux travaux de mise aux normes (50K€).

La mairie :

N'est pas d'accord et estime que les travaux sont bien plus chers (+ de 100K€), qu'elle a proposé un bail payant, ou même que La Recyclerie rachète le local à la ville.

En vain.

On sent bien que l'on n'a pas toutes les informations sur cette histoire, que les informations sont diffusées au compte goutte et que le sujet est électrique car cette recyclerie est très populaire dans le quartier.

Fin de la réunion : 21h30